

Avenant au règlement intérieur 2022 2023 : disposition particulière en cas de crise sanitaire

Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école ?

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre des précautions avant de conduire leurs enfants à l'école :

- Surveiller l'apparition de symptômes chez l'enfant
- En cas de symptômes évocateurs de la COVID19 ou de fièvre (38° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre.
- Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positif au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positif, ou encore identifié comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires.
- Informer la directrice de l'école s'ils ne conduisent pas l'enfant à l'école en précisant les raisons
- Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école dans toute situation concernant un élève et son contact avec le virus. Un défaut d'information ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

Voici une liste des principaux symptômes évocateurs : infection respiratoire aiguë avec fièvre (+de 38°C) ou sensation de fièvre, ou toute manifestation clinique suivante, de **survenue brutale** comme grande fatigue physique soudaine, courbatures inexplicables, maux de tête anormaux, perte d'odorat ou du goût, toux sèche, courbatures maux de gorge, diarrhée, conjonctivite.

A l'école, il est demandé aux adultes de :

-De se désinfecter les mains au gel mis à la disposition